

Migrants contraints dans des contextes d'exclusion et de violence : Des sujets sociaux qui affrontent l'adversité

Guillermo Castillo Ramírez

mardi 6 février 2024, mis en ligne par [Françoise Couëdel](#), [Guillermo Castillo Ramírez](#)

Au début de la décennie actuelle et selon les données d'institutions telles que CONAPO, on estime approximativement à 280 millions le nombre de migrants au niveau global [1]

Depuis des années déjà et dans la seconde moitié de la décennie passée, avec l'arrivée au pouvoir de divers gouvernements de droite radicale dans différentes régions (Trump aux États-Unis et Bolsonaro au Brésil ont été les deux plus extrémistes) les politiques de criminalisation des populations étrangères sans papier qui existaient déjà se sont accentuées de façon drastique et généralisées sur différents continents.

Malgré les discours répétés sur une migration contrôlée, sûre et régulière de la part de diverses institutions et des initiatives internationales, la vision des migrants comme populations « irrégulières [2] » qui « enfreignent la loi » est devenue l'axe central des politiques migratoires et frontalières de différents pays du nord global (États-Unis, Angleterre, Espagne, entre autres).

Ces récits émanant des États sur les migrants se fondent sur des préjugés et des idéologies racistes et de classe (qui considèrent que tous les êtres humains ne sont pas égaux et que tous n'ont pas les mêmes droits) et ces récits ont des finalités politiques.

Ces prises de position font abstraction, souvent de façon délibérée, de divers processus mis en évidence et constitutifs des migrations internationales forcées.

- A.- D'une part, les causes structurelles des contextes d'expulsion qui poussent hors de chez eux les migrants fréquemment ne dépendent pas d'eux et échappent à leur contrôle [3]. Le poids de la macroéconomie n'est pas moindre et renvoie à des questions très ponctuelles de caractère social et matériel dans leurs lieux d'origine, tels que des salaires insuffisants, le manque d'emploi, le travail précaire et mal rémunéré, mais aussi à des dynamiques de fuite de situations de violence, de situations d'insécurité [4] et à l'impact des phénomènes environnementaux.

- B.- En outre les migrants ne sont pas en soi « des transgresseurs de la loi ». Au contraire, et comme l'ont documenté des projets académiques et communautaires tels que « Humanisant la déportation », ce sont des sujets aux conditions de vie très précaires dans leurs pays d'origine et avec des besoins extrêmes irrésolus [5]. Migrer n'est pas un délit mais un ensemble de stratégies que déploient certains sujets sociaux pour améliorer leur vie.

- C.- Il ne faut pas oublier non plus qu'une bonne part des pays du Nord global, vers lesquels se dirigent les migrants, ont des populations vieillissantes et ont un déficit de force de production important. Ces États nationaux ont besoin de travailleurs migrants pour leur marché du travail et leur processus de production.

- D.- Diverses organisations de défense des migrants, ont également établi que les politiques migratoires criminalisantes (basées sur la deshumanisation des populations étrangères irrégulières) produisent et légitiment l'exclusion et la violence envers les populations migrantes sans papiers. L'argument qui est de prétendre renforcer la « sécurité nationale » ne peut pas être une excuse ou une justification pour que

certains pays violent les droits humains des migrants [6].

Finalement, il est fondamental de reconnaître qu'un assez grand nombre des pays du Nord global vers lesquels se dirigent les migrants ont activement contribué à produire et créer des conditions adverses qui obligent les populations à quitter leurs pays d'origine dans le sud global. C'est le rôle qu'ont joué les États-Unis dans le nord de l'Amérique centrale, où l'interventionnisme militaire, politique et l'imposition de l'économie de l'agenda néolibéral a eu des effets dévastateurs dans la région et a favorisé et accentué la création de graves contextes d'expulsion de centaines de milliers de personnes du Honduras, du Salvador et du Guatemala [7].

La « criminalisation » par l'État comme stratégie ne se fonde pas sur des données et des évidences factuelles et empiriques, mais obéit à des manœuvres politiques, idéologiques et économiques qui utilisent le « sujet de la migration » comme un argument politique qui a d'autres visées. C'est le cas de Trump et des républicains qui dans le contexte du combat électoral, font un usage politique de la criminalisation de la migration dans le but d'augmenter le nombre des voix en leur faveur. En outre ces stratégies suscitent beaucoup d'exclusion et de violence envers les populations étrangères non régularisées.

Si on s'intéresse aux migrations pour elles-mêmes, il faut reconnaître l'importance des migrants et évaluer le rôle qui est le leur dans ces processus [8] en tant que sujets sociaux. On ne peut condamner ni juger des personnes parce qu'elles désirent avoir une vie meilleure et aspirer à un avenir digne et l'assurance de résoudre leurs besoins de base. Il y a urgence à transformer radicalement l'orientation des politiques migratoires. Passer de la « sécurité nationale » à la valorisation de la dignité humaine et au respect sans restriction des droits humains, indépendamment de l'origine ethnique, nationale, du genre, du sexe et de la condition des migrants comme personnes. Migrer n'est pas un délit et devrait être un droit, dans n'importe quel pays et n'importe quelle région du monde.

Traduction française de **Françoise Couëdel**.

Notes

[1] CONAPO (2022). *Anuario de migración y remesas México 2021* [Annuaire des migrations et envois d'argent Mexique 2021]. México : Consejo Nacional de Población, Secretaría de Gobernación, Fundación BBVA.

[2] Ibarra, J. (2022). "Del surgimiento de la migración irregular al ápice del flujo migratorio centroamericano en México" [Du surgissement de la migration irrégulière jusqu'au sommet du flux migratoire centro-américain au Mexique]. Dans G. Castillo Ramírez (coord.), *Migraciones centroamericanas en México. Procesos socioespaciales y dinámicas de exclusión* [Migrations centro-américaines au Mexique. Processus socio-spatiaux et dynamiques d'exclusion]. México : Instituto de Geografía UNAM.

[3] Márquez, H. et Delgado, R. (2011). "Una perspectiva desde el sur sobre el capital global, migración forzada y desarrollo alternativo" [Une perspective depuis le Sud sur le capital global, migration forcée et développement alternatif]. *Migración y Desarrollo*, 9(16), 3-24.

[4] Delgado, R., Márquez, H. et Rodríguez, H. (2009). "Seis tesis para desmitificar el nexa entre migración y desarrollo" [Six thèses pour démythifier le lien entre migration et développement]. *Migración y Desarrollo*, 12, 27-52.

[5] Humanizando la deportación, <http://humanizandoladeportacion.ucdavis.edu/es/>.

[6] García, M. et Villafuerte, D. (2014). *Migración, derechos humanos y desarrollo. Aproximaciones desde el sur de México y Centroamérica* [Migration, droits humains et développement. Approximation depuis le sud du Mexique et de l'Amérique centrale]. San Cristóbal de la Casas : Juan Pablos Editor, UNICACH.

[7] García, M. et Villafuerte, D. (2014). *Migración, derechos humanos y desarrollo. Aproximaciones desde el sur de México y Centroamérica* [Migration, droits humains et développement. Evaluations depuis le sud du Mexique et de l'Amérique centrale]. San Cristóbal de la Casas : Juan Pablos Editor, UNICACH.

[8] Castillo, G. (coord.) (2022), *Migraciones centroamericanas en México. Procesos socioespaciales y dinámicas de exclusión* [Migrations centro-américaines au Mexique. Processus socio-spatiaux et dynamiques d'exclusion]. México : Instituto de Geografía UNAM.